96° grand mercredi : la bénédiction de la nouvelle bannière de la confrérie Saint-Joseph et la remise en place de la croix de Jérusalem.

La veille au soir, à 8 h. ½ procession aux flambeaux à travers le

bourg illuminé.

Mercredi messes à la chapelle, 6 h. 1/2, 7 heures et 8 heures.

A 11 heures, messe pontificale par Mgr le Vicaire Capitulaire, après la messe bénédiction de la nouvelle bannière de la confrérie Saint-Joseph.

L'après-midi grande procession, dont voici l'ordre:

Enfants de chœur, croix et bannière;

Petites filles et leurs bannières entourant le brancard de l'ange gardien ;

Bannière des enfants de Marie, brancard de la Sainte Vierge et le groupe des jeunes filles;

Bannière de la ligue féminine d'Action Catholique et les dames;

Etendard des Cœurs Vaillants et les petits garçons;

Etendard des jeunes à Saint-Joseph, groupe des jeunes gens et le brancard de Saint-Joseph;

Bannière de la Congrérie de Saint Joseph.

Brancard de Saint Bonaventure et ouvriers du textile; Brancard de Saint Crépin et ouvriers de la Chaussure;

Brancard de Saint Isidore et agriculteurs : Brancard de Saint Joseph et artisans; Reliquaire de Saint Joseph et clergé;

Croix de Jérusalem porté par les anciens prisonniers;

Mgr le Vicaire Capitulaire.

Les agriculteurs, ouvriers et artisans de la région sont invités à s'unir à cette fête du travail. Les groupes sont invités à apporter leurs bannières et étendards. Les prêtres seront reçus au presbytère à condition de vouloir bien donner leur nom avant le dimanche 27 août.

Peut-être est il intéressant de rappeler le but de la Confrérie de Saint Joseph établi au sanctuaire de Saint-Joseph du Chêne.

1º Répandre le culte de Saint Joseph et imiter ses vertus. 2º Appeler sa protection sur le Souverain Pontife, la France, les Congrégations religieuses et les familles chrétiennes.

3º Solliciter la conversion des persécuteurs de l'Eglise et des pays

séparés de son unité.

4º D'obtenir de chacun des associés et aux membres de leur famille la bénédiction de leurs intérêts spirituels et temporels avec la grâce d'une bonne mort.

Il y a actuellement 4.098 inscrits à cette confrérie.

Chaque mercredi après la messe à la chapelle, des prières sont dites pour les membres de la Confrérie.

Le premier mercredi du mois la messe est dite à l'autel du Chêne

pour les membres vivants et défunts.

## **Œuvre des Tabernacles**

Les Paroisses ayant bénéficié d'un objet à la dernière exposition de l'Œuvre des Tabernacles et qui n'ont pas encore envoyé le montant de la quête habituelle sont instamment sollicitées de bien vouloir le faire en l'adressant à Mme Boré, présidente, 58, avenue Jeanned'Arc, Angers. C/C 202-59 Nantes.